

1. General Description:

ID:CN-22019

Project resulting from this CN: N/A

Note: CNs are developed into project proposals following consultation with donor(s).

1.1 Project Title:

Restauration et aménagement durable de la forêt classée de Sirka dans la région de la Kara

1.2 Submitting Country/ies:

Togo

1.3 Specific Location & Country/ies/regions/areas benefitting from the project:

Région de la Kara, préfectures de la Kozah et de la Binah, communes de Kozah 1, de Kozah 3 et de Binah 2

1.4 Endorsement from ITTO Focal Point:

Lettre n° 125-2022-odef.pdf

1.5 Intended Project Duration (in months):

36

1.6 Indicative Budget (in US\$):

ITTO	996,157
Counterpart	300,890
Total	1,297,047

1.7 Programme Line Focus

Forest Landscape Restoration and Resilient Livelihoods

1.8 Project Type

Capacity Building/Training, Community/field-based project implementation, Workshop/meeting/seminar

1.9 Proposal Summary:

La forêt classée de Sirka est aujourd'hui caractérisée par une forte dégradation de ses ressources, conséquence d'une exploitation irrationnelle des ressources par les populations riveraines. Pour inverser la tendance, le présent projet, initié avec la participation de la population, vise la réhabilitation et la restauration des reliques forestières et la reconversion des savanes pour améliorer les conditions socioéconomiques des communautés locales. Le projet prévoit la création de 250 ha de plantation à objectif bois énergie, 50 ha de plantations privées. Pour garantir la durabilité du projet, la collaboration entre les acteurs sera renforcée en vue de permettre l'exploitation rationnelle du bois et la bonne utilisation des terres.

2. Proponent Information:

2.1 Executing Agency Information:

Name of Agency/Organization/Institution:

Office de Développement et d'Exploitation des Forêts (ODEF)

Name of main Contact Person:

ALABA Pyoabalo

Email:

pmapoke@yahoo.fr

Other E-mail address:

pyoalaba@yahoo.fr

Phone:

+ 228 22 51 42 17// 99 61 74 05

Fax:

+ 228 22 51 42 14

URL:

<https://odeftg.com>

2.2 Type of Organization:

Governmental Agency

2.3 Collaborating Agency/ies:**Name of Agency/Organization/Institution:**

L'ODEF va collaborer dans la mise en œuvre de ce projet avec la Direction des Ressources Forestières (DRF) du ministère de l'environnement et des ressources forestières, la Direction de l'Environnement (DE) du ministère de l'environnement et des ressources forestières et l'Inspection des Ressources Forestières (IRF) du ministère de l'environnement et des ressources forestières

2.4 Relevant experience of EA:

Depuis sa création en 1971, divers projets sont exécutés par l'ODEF financés par des bailleurs dans plusieurs domaines : Reboisement et gestion forestière : OIBT (16 projets), FAO (01 projet), PAM (01projet), FFEM (01projet), Changements climatiques : UE (01 projet), OIBT (01projet), Statistiques forestières : OIBT (01 projet), Sur financement propre, l'ODEF a réalisé et gère plus de 20000 ha de plantations forestières

3. Relevance:

3.1 Conformity with ITTO objectives (ITTA, 2006) and priorities (current SAP):

Conforme aux objectifs ci-après de l'article premier de l'AIBT de 2006 : c) : Le projet mènera des activités lui permettant de contribuer au développement socio-économique et à l'amélioration des conditions écologiques des préfectures de la Binah et de la Kozah. En particulier, il appuiera les efforts d'auto-développement des communautés locales pour la réhabilitation et la mise en valeur de leurs ressources forestières. j) : Ce projet vise la protection des sols, des eaux et de l'écosystème de la forêt classée de Sirka à travers le reboisement de 250 ha de plantation à objectif bois énergie et de 50 ha de plantations privées. r) : Ce projet est porté conjointement par l'administration forestière et les populations locales et s'exécutera dans la forêt classée de Sirka. L'administration forestière s'appuiera sur l'organisation socio-économique des communautés de base dans la conduite des activités de réhabilitation et de restauration de la forêt de cette zone. Elle définira de façon consensuelle le degré de responsabilisation des différents acteurs dans l'optique d'une gestion durable. Conformité aux priorités du Plan d'Action de l'OIBT : Le projet est également conforme aux priorités et actions stratégiques du Plan d'actions 2013-2018 de l'OIBT car il s'inscrit dans l'une des six priorités stratégiques définies dans le plan. Il s'agit de : Priorité stratégique 4 : dans la mise en œuvre de ce projet, des actions de reboisements et de mise en défens seront menées en vue de restaurer la couverture forestière de la forêt de Sirka. Ce projet apporte une approche transformationnelle au niveau de la population riveraine qui leur sera bénéfique et servira de partage d'expériences avec les communautés locales de base des autres forêts classées.

3.2 Relevance to the ITTO Programme Lines:

Le projet est conforme avec l'axe programmatique 3: Restauration des paysages forestiers et moyens d'existence résilients Dans la mise en œuvre de ce projet, 250 hectares de plantations étatiques seront créés par l'utilisation et l'application des Lignes directrices de l'OIBT pour la restauration des paysages forestiers en milieu tropical et 50 hectares de plantations privées seront mise en place par les populations riveraines de la forêt classée par les techniques de restauration des paysages forestiers (RPF). Cela permettra d'augmenter la surface de paysages forestiers restaurée et accroître les biens et services que procurent les forêts plantées et restaurées et créer des sources alternatives de revenu à travers l'apiculture et le maraîchage.

3.3 Relevance to the Sustainable Development Goals (SDGs) and the Global Forest Goals (GFGs) and other forest related global agenda:

Le projet est conforme au cadre stratégique des ODD et l'internalisation des cibles relatives à l'objectif 15 qui implique (i) la préservation des écosystèmes terrestres en veillant à leur exploitation de façon durable, (ii) la gestion durable des forêts (iii) la lutte contre la désertification et (iv) enrayer et inversion du processus de dégradation des sols et la réduction de l'appauvrissement de la biodiversité. Le projet est également conforme aux Objectifs mondiaux relatifs aux forêts (OMF) particulièrement à la cible N°1. 1.1. Car la mise en œuvre dudit projet va contribuer à la restauration de 1,4 millions d'hectares de paysages déboisés et dégradés d'ici 2030 (initiative AFR100).

3.4 Relevance to submitting country's policies:

La politique togolaise en matière de ressources forestières consignée dans la politique forestière est basée sur une utilisation optimale et conservatoire tenant compte de la situation actuelle desdites ressources en : - préservant les capitaux fonciers, biologiques et reconstituant leurs potentiels productifs, - luttant contre la dégradation du milieu et la désertification, - contribuant à la production alimentaire par le biais d'une interaction efficace entre les techniques forestières et agricoles, - contribuant à l'amélioration des conditions de vie des populations, en assurant de façon durable leurs besoins fondamentaux en produits et sous-produits forestiers. Ainsi le Gouvernement togolais, à cause de la situation forestière précaire du pays, a manifesté à travers les trois premiers plans quinquennaux de développement économique et social (1966- 1970 ; 1971- 1975 ; 1976- 1980) et sa politique forestière, la volonté de porter le taux de couverture végétale actuellement de 24,24 % au taux de 30 % à l'horizon 2050. Il faut aussi noter l'adoption de la loi n° 2008-005 du 30 mai 2008 portant loi-cadre sur l'environnement et de la loi n° 2008-009 portant code forestier dont les décrets d'application sont actuellement en cours d'adoption. Aussi conscient que les efforts doivent être intensifiés pour jeter et consolider les bases de l'émergence future du Togo, d'ici à 2030, le gouvernement a élaboré son Plan National de Développement (PND) pour la période 2018-2022 afin de mieux se positionner sur le chemin de la transformation structurelle de l'économie. Ce PND est actualisé en 2020 pour devenir Plan Togo 2025 dans lequel le pays envisage atteindre un taux de couverture forestière de 25% à l'horizon 2025

3.5 Linkages to previous/ongoing ITTO and other projects/activities (if any):

Les principales projets et activités antérieures ou en cours d'exécution de l'OIBT et autres bails sont : PD 217/03 Rev.2 (F) « Mise en place d'un cadre de coopération entre ODEF et les populations riveraines pour la gestion participative et durable du complexe forestier Eto-Lili », PD 30/96 rev. 3 (F) de « Plantation de 2500 ha de bois d'œuvre dans la forêt classée de Haho-Baloé », PD 9 /99 Rev.2 (F) « Aménagement durable et participatif des ressources forestières de la forêt classée de Missahoé (Kpalime-TOGO) et des collectivités villageoises environnantes en vue d'une production optimale de bois d'œuvre », Le projet PD 51/99 Rev.2 (F) « Appui à la mobilisation des initiatives de base pour la promotion de la sylviculture dans le Yoto, Le projet de reboisement de 50 hectares de parcelles et de mise en défens de 17 hectares de forêts naturelles étatiques avec la FAO. Le projet de restauration des paysages montagneux fragiles et dégradés pour l'amélioration de la conservation de la biodiversité et les moyens de subsistance des communautés locales au Togo avec le PNUE. Le projet d'Appui à la Lutte contre le Changement Climatique avec l'UE.

4. Project synopsis:

4.1 Objectives (reflecting reference to elements within all ITTO Guidelines as applicable):

Objectif de développement Ce projet vise globalement la restauration et l'aménagement durable des forêts domaniales du Togo. Objectifs spécifiques Il s'agit spécifiquement de restaurer l'écosystème de la Forêt Classée de Sirka dans la région de la Kara

4.2 Key problem(s) to be addressed:

La forêt classée de Sirka subit depuis quelques années une dégradation de ses ressources aussi bien animales que végétales. Cette dégradation est d'une part, la conséquence d'une exploitation non contrôlée de ces ressources, d'un manque de satisfaction des aspirations des populations environnantes et d'une faible capacité des services techniques. Malgré les séances de sensibilisation par ces services techniques auprès des chefs traditionnels et des leaders d'opinion des localités environnantes, les populations concernées sont mal informées sur l'importance et le statut de cette forêt. D'autre part, les initiatives de restauration des ressources, entreprises par l'Office de Développement et d'Exploitation des Forêts (ODEF) sont rendues difficiles à réaliser, car la forêt classée de Sirka reste inaccessible une bonne partie de l'année à cause des crues des rivières qui bordent la Forêt. Aujourd'hui, avec les effets néfastes des changements climatiques, ces problèmes entraînent une altération des conditions écologiques, notamment la destruction des écosystèmes, des habitats naturels des animaux et une dégradation des potentialités socio-économiques du milieu. Si rien n'est fait pour restaurer ces écosystèmes jusque-là préservés par le service forestier, ces derniers risquent d'être dégradés irrémédiablement dans quelques années. Les conséquences de cette situation seront catastrophiques pour la forêt et même pour les populations riveraines. Le présent projet permettra donc d'amorcer, dans un premier temps, la mise en place d'un cadre de concertation permanent qui permettra de signer et de mettre en œuvre des accords entre les populations et l'ODEF, puis la mise en place des différentes structures de gestion de cette forêt tout en créant les AGR et les infrastructures sociaux économiques. Ceci permettra de gagner la confiance de ces populations afin de rendre durable la gestion de cette forêt.

4.3 Main stakeholders and beneficiaries:

Populations riveraines et vivantes autour de la forêt classée de Sirka seront associées d'une part à travers l'unité de gestion de la forêt dans laquelle elles seront représentées, et d'autre part à travers les organisations locales de luttres contre les feux et les coupes frauduleuses. Ces populations maîtrisent parfaitement le milieu et les limites de la forêt et constituent une source importante de mains d'œuvre locale ; Exploitants forestiers qui sont les principaux destructeurs du couvert végétal de la forêt. Ils seront les premiers à être sensibilisés et à travers eux les populations paysannes ; Communes de Kozah 1, Kozah 3 et Binah 1 bénéficieront de l'amélioration des conditions climatiques et des retombées socioéconomiques et écologiques de la gestion durable de la forêt. La forêt classée de Sirka est qui la plus importante aire protégée de la préfecture de la Binah. Cependant, les activités entreprises par l'ODEF dans cette forêt sont réalisées avec une main d'œuvre exclusivement de la préfecture de la Kozah (issue des localités d'Abouda, de Kpinzindè et de la ville de Kara). Il en est de même pour les paysans, acteurs des activités agricoles. Administration Forestière représentés par l'ODEF est non seulement le promoteur mais aussi l'agence d'exécution du présent projet dont il a l'expérience pour travailler dans un cadre de partenariat avec les autres parties. Les ONGs locales : dans le cadre de ce projet, La création d'un cadre de concertation des acteurs et le renforcement de leurs capacités en gestion participative ainsi que le développement des Activités Génératrices de Revenu (AGR) se feront par les ONGs recrutées, prioritairement celles de la zone du projet notamment les préfectures de la Kozah et de la Binah ; OIBT appui le Togo à l'atteinte des objectifs de 30% de couverture forestière à l'horizon 2050.

4.4 Key activities:

Produit 1 : la collaboration entre les acteurs est renforcée -Créer un cadre de concertation des acteurs : -Renforcer les capacités des acteurs en gestion participative
Produit 2 : l'exploitation du bois est rationnelle -Vulgariser la réglementation forestière -Créer des sources alternatives de revenu à travers l'apiculture et le maraîchage -Créer 250 ha de plantation à objectif bois énergie
Produit 3 : les pratiques d'utilisation des terres sont améliorées. -Former les acteurs en agriculture durable -Créer 50 ha des plantations privées

4.5 Expected outcomes and impacts, including innovation/transformation:

La mise en œuvre des activités de ce projet permettra : - la création d'un cadre de concertation entre les différents acteurs pour le renforcement des relations Administration – Populations. - l'augmentation de la couverture forestière de la zone et la stabilisation des écosystèmes forestiers et du sol à travers la réhabilitation de 300 ha de plantation; - l'amélioration du niveau de vie des populations riveraines de la zone du projet par l'augmentation du revenu des populations à travers la promotion des activités génératrices de revenu ; - l'implication des populations à la gestion rationnelle de leurs ressources forestières en les initiant au processus participatif de réhabilitation des forêts

4.6 Existing funding for (related) initiative(s)/established contacts to potential donors:

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Lutte contre le Changement Climatique au Togo (2018-2021) financé par l'Union Européenne (UE) sous forme d'une subvention directe (PALCC-Subvention directe N°ENV/2017/393-547) à l'endroit de l'office de développement et d'exploitation des forêts (ODEF), un plan d'aménagement de la forêt classée a été élaborée et 118 hectares de plantations mises en place. Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Éco-village », au Togo financé conjointement par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat et de l'Emploi des Jeunes (MDBAJ), le canton de Sirka (préfecture de la Binah, région de la Kara) a bénéficié de mini-centrales solaires avec injection dans le réseau, de plateformes multifonctionnelles alimentées par les mini-centrales solaires et des kits solaires photovoltaïques, pour une capacité de production de 30kwc pour l'éclairage public du village.

4.8 Risk mitigation measures:

Ce projet sera efficacement exécuté si : -toutes les parties prenantes collaborent : Si les populations riveraines ne sont pas unies elles ne pourront pas travailler pour une gestion durable de la forêt. C'est pour cela qu'il sera mis en place un cadre de concertation qui va engager tout le monde à travers la mise en place d'un comité mixte local en vue de mobiliser les populations concernées pour la gestion durable de la forêt. -la population trouve son compte dans les activités génératrices de revenus proposées: Les populations ont librement accès aux produits forestiers qu'elles prélèvent assez facilement et gratuitement et le projet va les amener à adopter d'autres activités qui va les amener à engager des coûts physiques et financiers ; ce qui va rendre rigide leur adoption des AGR. C'est pourquoi dans le cadre de la promotion de ces AGR (pisciculture et maraîchage), le projet a prévu prendre en charge leur formation et leur accompagnement en mettant à leur disposition le matériel nécessaire. A la fin du projet, des techniques seront déjà maîtrisées par les populations formées. Des conseils seront poursuivis à travers d'autres services du ministère pour la pérennité des acquis. -la population est réceptive aux messages diffusés lors de la sensibilisation : En effet, l'utilisation des ressources de la forêt est rentrée dans les habitudes de la population riveraine. Ce qui laisse présager une difficulté de transmission de message certes mais les leaders d'opinion vont aider à la sensibilisation. Il y aura aussi la distribution de documents sur la réglementation forestière en vigueur.

5. Indicative Budget (in US\$):

Indicative Budget (in US\$):

Description	ITTO	Counterpart	Total
Personnel	93,070	39,000	132,070
Sub-contracts	573,500	50,000	623,500
Travel and DSA	72,800	0	72,800
Capital Items	41,246	60,000	101,246
Consumables	44,330	600	44,930
Publication / Dissemination	0	151,290	151,290
Miscellaneous	18,480	0	18,480
Total	843,426	300,890	1,144,316

ITTO Project Monitoring & Review	21,000	-	21,000
Annual/Final Audit	15,000	-	15,000
ITTO Programme Support	106,731	-	106,731
ITTO Ex-post Evaluation	10,000	-	10,000
GRAND TOTAL	996,157	300,890	1,297,047